

# TIMBRE ÉLECTRONIQUE POUR UNE ATTESTATION D'ACCUEIL

-

## ACHAT ET REMBOURSEMENT PAR INTERNET

-

### Tutoriel

Vous avez besoin d'un timbre électronique pour une attestation d'accueil ?

Vous pouvez **acheter un timbre électronique par internet** depuis le site [timbres.impots.gouv.fr](https://timbres.impots.gouv.fr).

*Si vous ne disposez pas d'un accès internet, cet achat est également possible depuis les postes en libre service qui sont installés dans les services de la DGFIP (services des impôts des particuliers, trésoreries, services des impôts des entreprises.).*

Ce tutoriel vous guidera dans l'achat de timbres électroniques, et dans le remboursement d'un timbre électronique dont vous n'avez plus l'utilité.

Pour accéder à la fiche qui vous intéresse, cliquez sur les liens ci-dessous.

► [\*\*ACHAT D'UN TIMBRE ELECTRONIQUE SUR INTERNET\*\*](#)

► [\*\*REMBOURSEMENT D'UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE\*\*](#)

- Remboursement d'un timbre électronique acheté en ligne
- Remboursement d'un timbre électronique acheté chez un buraliste

**Informations utiles sur le site [timbres.impots.gouv.fr](https://timbres.impots.gouv.fr) :**

Foire Aux Questions : <https://timbres.impots.gouv.fr/pages/aide/timbredemat.jsp>

Visite guidée : <https://timbres.impots.gouv.fr/pages/aide/visiteguidee.jsp>

# ACHAT D'UN TIMBRE ELECTRONIQUE

1) Sur la page d'accueil, cliquez sur "**Débuter l'achat**".

Questions fréquentes | Visite guidée

 **timbres**.impots.gouv.fr  
Achat de timbres fiscaux électroniques

**Bienvenue**  
Ce site vous permet d'acheter des timbres fiscaux électroniques.

Je souhaite ...

-  **Acheter un timbre électronique**  **Débuter l'achat**
-  **Demander le remboursement d'un timbre électronique** **Accéder**
-  **Avoir de l'information sur le timbre électronique** **Accéder**

Les autres services de la DGFiP

- Les impôts
- Le plan cadastral
- Le télépaiement des services publics locaux
- Les amendes
- Les collectivités locales
- Les cessions immobilières de l'état
- Les pensions et retraites de l'état
- Les ventes domaniales

Paiement de la redevance de l'épreuve théorique générale du permis de conduire

Plan du site | Mentions légales © Direction générale des finances publiques - 2017

Cette page est accessible via :

- l'adresse <https://timbres.impots.gouv.fr>

- le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), choix "**Acheter un timbre fiscal**"

2) Cliquez sur "**Attestation d'accueil**".

Questions fréquentes | Visite guidée

 **timbres**.impots.gouv.fr  
Achat de timbres fiscaux électroniques

Étape 1 Choix du timbre > Étape 2 Validation du panier > Étape 3 Paiement > Étape 4 Enregistrement

Accueil > Achat de timbre

**Vous souhaitez acheter un timbre pour**

Effectuer une demande de

- Permis Bateau
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte nationale d'identité
- Titre pour étrangers
- Attestation d'accueil**
- Timbre Justice

Retour

Plan du site | Mentions légales © Direction générale des finances publiques - 2018

3) Quand vous avez sélectionné le timbre, ajoutez-le à votre panier, en cliquant sur "Ajouter au panier".

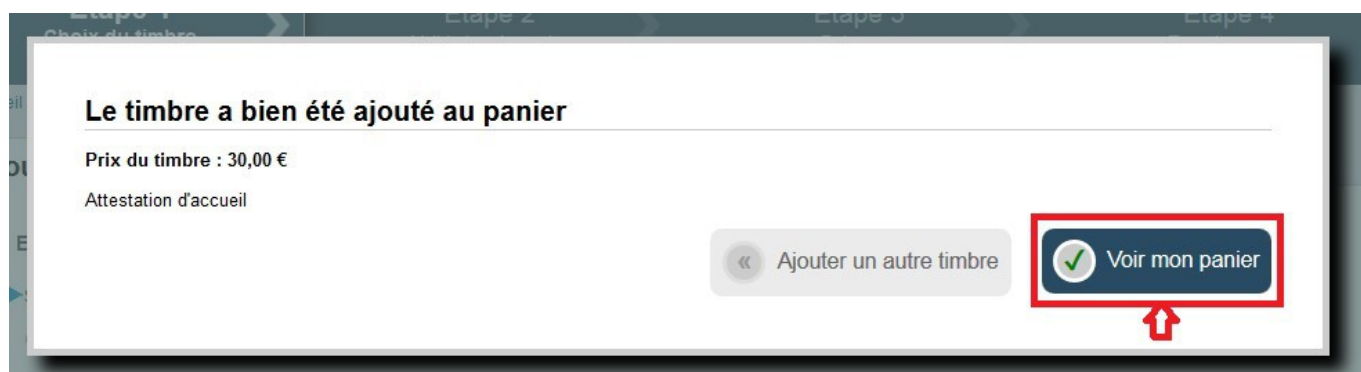
Vous vous êtes trompé : vous pouvez revenir à la page des séries de timbres en cliquant sur "Retour" pour recommencer la démarche d'achat.



4) Une fois le timbre ajouté au panier, une fenêtre de confirmation s'ouvre.

Si le timbre correspond à la formalité : cliquez sur le bouton "Voir mon panier".

Sinon, vous pouvez revenir à la page des séries en cliquant sur le bouton "Ajouter un autre timbre".




5) Vous accédez à la page récapitulative de votre panier en cliquant sur "Voir mon panier"

Vous pouvez choisir de recevoir le timbre et le justificatif de paiement soit par mail (dans la limite de 10 timbres), soit par SMS (dans la limite de 5 timbres) en cochant le mode de réception. Il suffit de saisir et confirmer soit votre adresse mail, soit votre numéro de portable dans les champs prévus à cet effet.

Cliquer sur le bouton "Valider le panier".

Questions fréquentes | Visite guidée



**timbres**.impots.gouv.fr  
Achat de timbres fiscaux électroniques

Étape 1 > Choix du timbre | **Étape 2 > Validation du panier** | Étape 3 > Paiement

Accueil > Achat de timbre (Passeport)

### Validation de votre panier

■ Montant global de votre achat : 30,00 €

■ Récapitulatif :

Timbre	Prix unitaire	Quantité	Montant	
Attestation d'accueil	30,00 €	1	30,00 €	
			30,00 €	

Votre timbre est utilisable pendant 6 mois et remboursable pendant 12 mois à compter de sa date d'achat.

■ Réception du ou des timbre(s) et du justificatif : ?

Je souhaite recevoir mon (mes) timbre(s) et mon justificatif par courriel

\* Saisir votre adresse courriel :

\* Confirmer votre adresse courriel :

**OU**

Je souhaite recevoir mon (mes) timbre(s) et mon justificatif par sms

\* Saisir votre n° de téléphone :

\* Confirmer votre n° de téléphone :

\* : Champs obligatoires

« Retour à l'accueil | « Ajouter un autre timbre | **✓ Valider le panier**

**Puis valider le paiement**

Plan du site | Mentions légales | © Direction générale des finances publiques - 2018

**Remarque :** le montant d'une transaction ne peut dépasser 1 000 €.

## 6) Sélectionnez le type carte de paiement.

Montant de la transaction : 30,00 €

**Détails de la transaction**  
Référence de la transaction : 255015  
Identifiant du commerçant : 201040039380001

**Moyen de paiement**  
Veuillez sélectionner votre moyen de paiement  
Vous utilisez le formulaire sécurisé standard SSL

VISA    Mastercard    AMEX

Les paiements par PayPal et par la carte AMEX ne sont pas acceptés.

Annulation - Retour à la boutique

## 7) Saisissez les coordonnées de la carte bancaire.

Montant de la transaction : 30,00 €

**Détails de la transaction**  
Référence de la transaction : 255015  
Identifiant du commerçant : 201040039380001

Saisir ou sélectionner les données relatives à la carte bleue

**Informations de la carte**  
Ces symboles indiquent que votre transaction est sécurisée, vous pouvez remplir votre formulaire en toute confiance.

Veuillez saisir les informations de votre paiement

Numéro de carte :

Date d'expiration : Mois : 01 Année : 2018

Cryptogramme visuel :

Valider    Annulation - Retour à la boutique

Selon votre établissement bancaire, vous pourrez être redirigé vers la page d'authentification de votre banque avant la validation de votre paiement.

Mastercard SecureCode

**Important :** une étape supplémentaire a lieu au moment du paiement.  
 En plus du numéro de carte bancaire, de la date d'expiration de la carte et des trois chiffres du code de sécurité (imprimés au dos de la carte), la saisie d'un mot de passe (par exemple le dispositif de sécurité 3D-Secure) ou une validation dans votre outil de banque en ligne est nécessaire.  
 Ce dispositif, mis en place par votre banque, permet de lutter contre les tentatives de fraude à la carte bancaire.



*Exemple de saisie du code 3D-Secure transmis par la banque LCL*

**8)** Une fois le paiement enregistré, une page récapitulative s'affiche avec le numéro de timbre et le numéro de transaction.  
 Nous vous conseillons de cliquer sur le bouton "**Télécharger les documents**" pour obtenir le timbre et la pièce justificative au format PDF.



9) En ouvrant le fichier téléchargé, vous pouvez visualiser le timbre et le justificatif de paiement.



Exemple de timbre

JUSTIFICATIF DE PAIEMENT A CONSERVER

Timbre	Montant	N° timbre
Attestation d'accueil	30,00 €	XXXX XXXX XXXX XXXX

Date d'achat : 24/09/2018  
Montant total : 30,00 €  
 Paiement : Application Générique d'Achat de Timbre Intégré  
 Carte bancaire n° : 4972XXXXXXXXXX31 - Expire XX/XXXX  
 Autorisation n° : 172544  
 Référence transaction : XXXXXXXXXXXXX ← N° transaction

Exemple de justificatif de paiement

**Attention !** Conservez votre justificatif de paiement. Il vous sera utile pour obtenir le remboursement si le timbre n'est pas utilisé.

[Retour au sommaire](#)

## REMBOURSEMENT D'UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE

Vous avez acquis un timbre électronique et vous n'en avez plus l'utilité : vous pouvez être remboursé.

- si le timbre a été acheté sur internet (depuis le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr) ou le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou depuis les sites internet des préfectures), le remboursement sera visible d'ici quelques jours sur votre compte bancaire.

- si le timbre a été acheté chez un buraliste agréé : vous devez compléter un formulaire en ligne. La demande sera automatiquement transmise au service gestionnaire qui examinera le dossier.

### ► REMBOURSEMENT D'UN TIMBRE ELECTRONIQUE ACHETÉ EN LIGNE

**Important : Pour être remboursable immédiatement en ligne, un timbre électronique doit avoir été acheté sur internet.**

Pour effectuer une demande de remboursement en ligne, vous devez connaître :

- le numéro de votre timbre
- le numéro de la transaction.

Ils sont disponibles sur le SMS reçu ou sur la dernière page du justificatif de paiement selon le choix effectué pour recevoir le timbre.

JUSTIFICATIF DE PAIEMENT A CONSERVER		
Timbre	Montant	N° timbre
Passeport pour une personne majeure (photos fournies)	86.00 €	1415 3970 1163 1607
Passeport pour une personne majeure (photos fournies)	86.00 €	1415 3970 1173 2972
Passeport pour une personne majeure (photos fournies)	86.00 €	1415 3970 1182 6092

Date d'achat : 27/01/2015  
Montant total : 258.00 €  
Paiement : Achat depuis Internet  
Carte bancaire n° : 5017XXXXXXXXXX00 - Expire 01/2020  
Autorisation n° : 414627  
Référence transaction : 150127000003



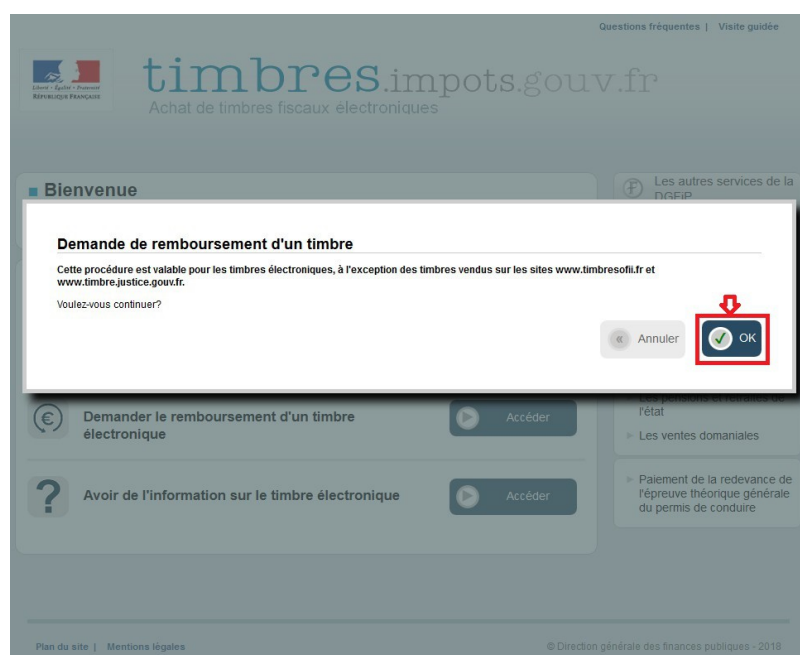
Deux possibilités pour accéder à la page de remboursement en ligne du site [timbres.impots.gouv.fr](https://timbres.impots.gouv.fr) :

- depuis le site [timbres.impots.gouv.fr](https://timbres.impots.gouv.fr)
- depuis le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) : cliquez sur le pavé "Acheter un timbre fiscal".

1) Sur la page d'accueil, cliquez sur le bouton "**Accéder**" correspondant à la démarche "**Demander le remboursement d'un timbre électronique**".



2) Cliquez sur le bouton "OK" de la fenêtre qui s'ouvre pour confirmer que la demande de remboursement concerne un timbre électronique n'ayant pas été acheté sur les sites OFII et Justice.



3) Sélectionnez la catégorie "Usager", puis cliquer sur "Poursuivre".

Questions fréquentes | Visite guidée

Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

timbres.impots.gouv.fr  
Achat de timbres fiscaux électroniques

Accueil > Saisie d'une demande de remboursement

**Demande de remboursement**

■ Effectuer une demande de remboursement

▶ Vous êtes :

Usager

Professionnel délivrant des timbres électroniques

Retour Poursuivre

4) Sélectionnez la catégorie "En ligne", puis cliquer sur "Poursuivre".

Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

timbres.impots.gouv.fr  
Achat de timbres fiscaux électroniques

Accueil > Saisie d'une demande de remboursement

**Demande de remboursement**

■ Effectuer une demande de remboursement

▶ Vous avez acheté votre timbre :

En ligne

Après d'un professionnel délivrant des timbres électroniques

Retour Poursuivre

5) Saisissez le n° de timbre et de transaction figurant sur le justificatif de paiement dans les champs prévus à cet effet puis cliquez sur le bouton "Rechercher".

Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

timbres.impots.gouv.fr  
Achat de timbres fiscaux électroniques

Étape 1 Recherche du timbre > Étape 2 Confirmation du timbre à rembourser > Étape 3 Remboursement

Accueil > Remboursement de timbre

**Renseignements sur votre timbre**

■ Saisissez le numéro du timbre pour lequel vous souhaitez un remboursement :

\* Numéro du timbre (10 chiffres)

\* Référence de la transaction (sur le justificatif de paiement. Voir un extrait du document)

\* champ obligatoire

1er champ : Saisir le n° du timbre  
2ème champ : Saisir le n° de la transaction

Retour à l'accueil Rechercher

Pour être remboursable, un timbre électronique doit remplir **2 conditions** :

- ✓ avoir été acheté depuis plus de trois jours et moins d'un an,
- ✓ ne doit pas avoir été utilisé, ni remboursé.

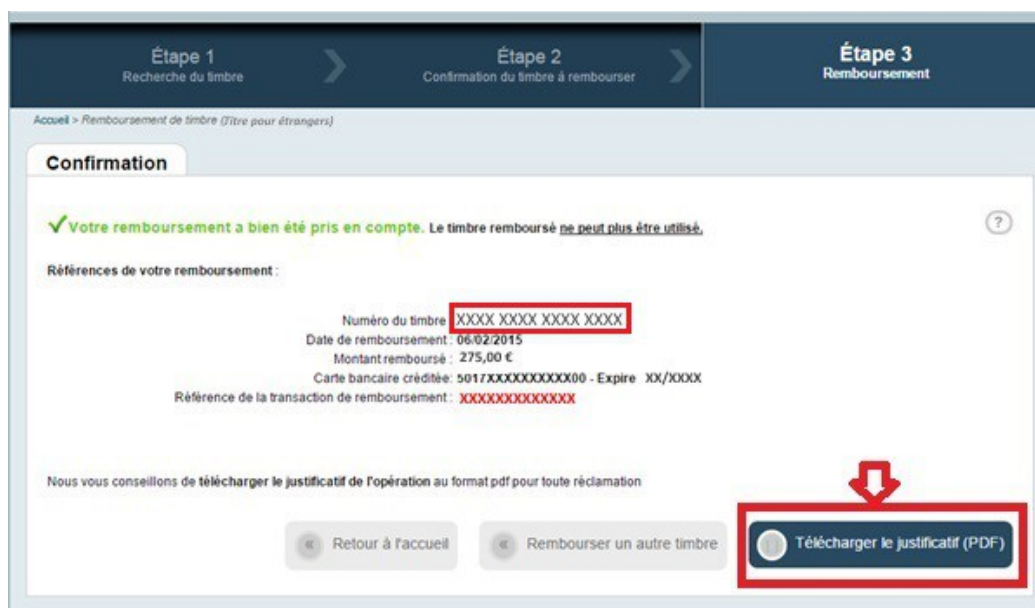
Un message d'erreur s'affiche si le timbre ne répond pas à ces deux conditions.

6) Une page récapitulative du timbre à rembourser s'affiche. Vérifiez le n° du timbre, et cliquez sur le bouton "Confirmer" pour procéder au remboursement.



7) Quand le remboursement a été validé, une page récapitulative s'affiche avec le n° de timbre et le n° de transaction de remboursement.

Nous vous conseillons de cliquer sur le bouton "Télécharger le justificatif (PDF)" pour obtenir la pièce justificative de remboursement.



8) En ouvrant le fichier téléchargé, vous pouvez consulter le justificatif de remboursement.



### Timbres fiscaux électroniques

JUSTIFICATIF DE REMBOURSEMENT A CONSERVER

Timbre	Montant	N° timbre
Titre pour étrangers à 275,00 €	275,00 €	XXXX XXXX XXXX XXXX

↑  
N° timbre

Date de remboursement : 06/02/2015 12:48  
Montant remboursé : 275,00 €  
Carte bancaire n° : 5017XXXXXXXXXX00 - Expire XX/XXXX  
Référence transaction : XXXXXXXXXXXXXXXX → N° transaction de remboursement

[Retour au sommaire](#)

## ► REMBOURSEMENT D'UN TIMBRE ELECTRONIQUE ACHETÉ AUPRÈS DU RÉSEAU DES BURALISTES

***Important*** : Pour être remboursé d'un timbre acheté chez un buraliste agréé, vous serez amené à joindre des pièces justificatives, notamment un RIB et un justificatif d'identité (pièce d'identité si vous êtes un particulier, Kbis si vous êtes une société ou une association).

Pour effectuer une demande de remboursement d'un timbre acheté chez un buraliste agréé, munissez-vous du ticket qui vous a été remis pour obtenir :

- le numéro de votre timbre
- le montant du timbre
- le numéro de la transaction.

Exemple de ticket :

Timbre fiscal électronique  
Passeport pour une personne majeure  
(photo fournie)

N° timbre : 1415 3970 2252 6841  
N° transaction : 150420200001  
Montant : 86,00 euros

Date d'achat : 22/12/2014  
Date de fin de validité :  
22/06/2015  
Date de fin de remboursement :  
22/12/2015



-----

Justificatif de paiement à  
conserver  
PVA : 45126

Bistro Ducoin  
1, rue des PVA  
89113 Seclin

Le 22/12/2014 à 16:02:34  
86,00 euros  
Transaction n°150420200001

Vous avez deux possibilités pour accéder à la page de remboursement en ligne du site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr) :

- depuis le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)
- depuis le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) : cliquez sur le pavé "Acheter un timbre fiscal".

1) Sur la page d'accueil, cliquez sur le bouton "**Accéder**" correspondant à la démarche "**Demander le remboursement d'un timbre électronique**".



2) Cliquez sur le bouton "OK" pour confirmer que la demande de remboursement concerne bien un timbre électronique n'ayant pas été acheté sur les sites OFII et Justice.



3) Sélectionnez la catégorie "Usager", puis cliquer sur "Poursuivre".

Questions fréquentes | Visite guidée

timbres.impots.gouv.fr  
Achat de timbres fiscaux électroniques

Accueil > Saisie d'une demande de remboursement

**Demande de remboursement**

■ Effectuer une demande de remboursement

▶ Vous êtes :

Usager

Professionnel délivrant des timbres électroniques

Retour Poursuivre

4) Sélectionnez la catégorie "Après d'un professionnel délivrant des timbres électroniques", puis cliquer sur "Poursuivre".

Questions fréquentes | Visite guidée

timbres.impots.gouv.fr  
Achat de timbres fiscaux électroniques

Accueil > Saisie d'une demande de remboursement

**Demande de remboursement**

■ Effectuer une demande de remboursement

▶ Vous avez acheté votre timbre :

En ligne

Après d'un professionnel délivrant des timbres électroniques

Retour Poursuivre

5) Renseignez les champs nom et prénom ou raison sociale et SIRET, numéro de téléphone, courriel et confirmation du courriel. L'adresse postale est facultative. Cliquez sur le bouton "Poursuivre".

Questions fréquentes | Visite guidée

timbres.impots.gouv.fr  
Achat de timbres fiscaux électroniques

Étape 1 > Étape 2 > Étape 3 > Étape 4

Coordonnées du demandeur Caractéristiques des timbres Pièces justificatives Récapitulatif et confirmation

Accueil > Saisie d'une demande de remboursement

**Demande de remboursement d'un timbre acheté chez un professionnel**

■ Vos coordonnées : (Veuillez saisir nom et prénom ou raison sociale et SIRET) \* champ obligatoire

Nom : \* Prénom : \*

Raison sociale : \* SIRET : \*

Adresse (numéro et voie) :

Complément adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Numéro de téléphone : \*

Courriel : \*

Confirmation du courriel : \*

Retour Poursuivre

6) Renseignez les références du timbre à rembourser : numéro du timbre, montant et numéro de transaction associée. Cliquez sur le bouton "Poursuivre".

Vous souhaitez le remboursement de plusieurs timbres : cliquez sur le bouton "Ajouter un timbre".

Questions fréquentes | Visite guidée

Liberté - Égalité - Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

timbres.impots.gouv.fr  
Achat de timbres fiscaux électroniques

Étape 1  
Coordonnées du demandeur

Étape 2  
Caractéristiques des timbres

Étape 3  
Pièces justificatives

Étape 4  
Récapitulatif et confirmation

Accueil > Saisie d'une demande de remboursement

**Demande de remboursement d'un timbre acheté chez un professionnel**

■ Référence des timbres \* champ obligatoire

Saisissez les 16 chiffres composant le numéro du timbre (par bloc de 4) et le numéro de la transaction associée

Timbre 1 : \*  -  -  -

Montant du timbre : \*  €

Transaction associée : \*

+ Ajouter un timbre

« Retour + Poursuivre

7) Vous devez joindre à votre demande un justificatif d'identité :

- pour les particuliers : une carte nationale d'identité, un passeport ou un titre de séjour
- pour les professionnels : un extrait Kbis

Dans tous les cas, un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du demandeur devra être joint à la demande de remboursement. Les pièces justificatives doivent être lisibles.

Ensuite, cliquez sur le bouton "Poursuivre".

Accueil > Saisie d'une demande de remboursement

**Demande de remboursement d'un timbre acheté chez un professionnel**

■ Pièces justificatives à joindre (obligatoires)

► Les formats autorisés sont jpg, jpeg, png, gif ou pdf. La taille maximale autorisée pour chaque fichier est 2Mo.

Relevé d'identité bancaire au nom du demandeur

Photocopie d'une pièce d'identité

Chaque pièce doit être lisible.

« Retour + Poursuivre



**Important :**

Le remboursement ne pourra être effectué que sur un compte bancaire courant.  
Il n'est pas possible d'effectuer un remboursement sur un livret d'épargne.

8) Une page récapitulative de la demande de remboursement s'affiche.

Si les informations sont correctes : cochez la case certifiant que les informations saisies sont exactes et saisissez le « captcha » (mot écrit sous l'étape de confirmation). Puis, cliquez sur "Envoyer votre demande".

Si les informations ne sont pas correctes : cliquez sur le bouton "Retour" pour modifier votre demande.

The screenshot shows a web interface for a stamp refund request. At the top, there are four steps: 'Étape 1 Coordonnées du demandeur', 'Étape 2 Caractéristiques des timbres', 'Étape 3 Pièces justificatives', and 'Étape 4 Récapitulatif et confirmation'. The current step is 'Étape 4'. The page title is 'Demande de remboursement d'un timbre acheté chez un professionnel'. The content is organized into sections, each with a green checkmark indicating completion:

- Vos coordonnées**: Nom: MARTIN, Prénom: Héliène, Adresse: 10 rue Solférino, Paris 75010, France. Email: helene.martin@gmail.fr, Phone: 0170462955.
- Références des timbres**: Timbre 1: 1415 - 3971 - 0227 - 3936, Transaction: 180706600004, Amount: 86,00 €.
- Votre demande**: Amount: 86,00 €.
- Pièces justificatives à joindre (obligatoires)**: Relevé d'identité bancaire (RIB.pdf), Photocopie d'une pièce d'identité (Passeport.pdf).
- Confirmation**: A checkbox for 'Je déclare que tous les renseignements ci-dessus sont exacts.' and a warning about fraudulent declarations.

At the bottom, there is a 'potdest' logo, a captcha field with the instruction '\* Veuillez saisir le mot dans le champ :', and two buttons: 'Retour' and 'Envoyer votre demande'.

9) Votre demande est maintenant terminée. Une page s'affiche avec le nom et le numéro de dossier correspondant au timbre ainsi que le montant à rembourser.

Pour chaque timbre, vous recevez un mail de confirmation de la demande de remboursement à l'adresse courriel qui a été renseignée.

Après examen du dossier, si votre demande est acceptée, vous allez recevoir un mail vous informant du remboursement du timbre.

Numéro du timbre	Montant	Nom du dossier associé	Numéro du dossier associé
1415397102273936	86,00 €	MARTIN_HELENE	218000000729

**Informations utiles sur le site [timbres.impots.gouv.fr](https://timbres.impots.gouv.fr) :**

Foire Aux Questions : <https://timbres.impots.gouv.fr/pages/aide/timbredemat.jsp>

Visite guidée : <https://timbres.impots.gouv.fr/pages/aide/visiteguidee.jsp>

[Retour au sommaire](#)